

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Henry Donneaud, 10 février 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henry Donneaud, 10 février 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 février 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Donneaud, Henry](#)

Lieu de destinationBruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accuse réception des deux lettres de Donneaud du 7 février 1886 lui demandant de lui communiquer des adresses de réunions spirites à Bruxelles. Godin lui indique qu'il n'en connaît aucune en ce moment et que les personnes avec lesquelles il avait eu des relations habitent maintenant à Paris ; il lui signale que c'est Liège qui est le centre du spiritisme en Belgique. « Mais laissez-moi vous dire qu'il est assez difficile de trouver, de prime abord, au sein de ces réunions la possibilité de se faire une conviction. Le meilleur moyen consiste à étudier et à rechercher par soi-même les éléments de certitude, lesquels ne s'obtiennent qu'à la longue. »

NotesLieu de destination : Bruxelles d'après le texte de la lettre et celui de la lettre de Jean-Baptiste André Godin à messieurs J. Lagneau et B. Bourgeois du 3 février 1886

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Spiritisme](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Liège \(Belgique\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation2 p. (361r, 362v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
10 février 1886

Monsieur Donnand,

J'ai bien reçu vos deux lettres du 7 et. Vous me demandez de vous donner à Bruxelles des adresses concernant les réunions spiritistes.

Je n'en connais aucune en ce moment. Les personnes avec qui j'ai eu des relations autrefois habitent maintenant

Paris. Je ne connais aucun groupe, ~~pas~~ même de journal s'occupant de ces questions à Bruxelles. C'est particulièrement la ville de Liège qui est actuellement le foyer de la propagande en Belgique.

— Mais laissez-moi vous dire qu'il est du reste assez difficile de trouver, de prime abord, au sein de ces réunions la possibilité de se faire

une conviction.

Le meilleur moyen
consiste à étudier et
à rechercher par soi-
même les éléments de
certitude, lesquels ne
s'obtiennent qu'à la
longue.

Agnez, je vous
prie, mes parfaites
civilités